

## **Prix de doctorants : « Intelligence artificielle et Troisième Révolution Industrielle »**

**INSCRIVEZ-VOUS  
pour participer à ce challenge  
et tentez de remporter un Prix de 1 000 € !**

Dans le cadre de la journée organisée conjointement par l'Alliance humAIn<sup>1</sup> – Alliance Hauts-de-France en Intelligence Artificielle – et unirev3<sup>2</sup> – acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche au cœur de la Troisième révolution industrielle – quatre Prix de Doctorants sont mis en place dans le domaine de l'Intelligence artificielle.

La remise des Prix se tiendra lors de la Journée « Intelligence artificielle et Troisième Révolution Industrielle : vers une économie responsable ? » le 28 janvier 2020 à Centrale Lille, Villeneuve d'Ascq.

### **CANDIDATS**

Les postulants sont des **Doctorants des Universités et des Grandes Écoles implantées dans les Hauts-de-France**, en cours de préparation de thèses de doctorat. Les Doctorants souhaitant déposer leur candidature sont invités à consulter ci-après les modalités de dépôt.

### **CHAMP**

Le domaine adressé par cette journée est celui de l'Intelligence Artificielle et de la Troisième révolution industrielle. De façon non exhaustive, cela peut couvrir par exemple les approches d'Intelligence artificielle<sup>3</sup> pour les problématiques d'industrie du futur, design, production, construction 4.0, robotique, agriculture du futur, gestion de l'énergie, distribution, optimisations logistiques, diagnostic-pronostic industriel, maintenance prédictive, marketing/vente, servicisation des industries, démarches juridiques, etc.

### **DOSSIER DE CANDIDATURE**

#### **Composition du dossier**

1. lettre de candidature précisant le lien avec le thème de la journée
2. CV : civilités, coordonnées, parcours académique,
3. résumé du projet de thèse et de ses résultats,
4. indication des éventuelles publications existantes,
5. toute pièce complémentaire que le candidat jugerait utile à l'appréciation de son travail.

---

<sup>1</sup> Alliance Hauts-de-France en Intelligence Artificielle. Site web : <https://www.alliance-humain.fr>

<sup>2</sup> Acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche au cœur de la Troisième révolution industrielle. Site web : <https://rev3.fr/unirev3-1-an-apres/>

<sup>3</sup> Par exemple de façon non ordonnée et non exhaustive : Modèles de raisonnement, Sciences des données, Systèmes multi-agents, Optimisation, Machine Learning, Réalité virtuelle, Réalité augmentée, IA-based IoT, Réseaux neuronaux, Approches neuromorphiques...

## Dépôt du dossier de candidature

- Tous les documents du dossier de candidature seront au format PDF et seront transmis, autant que possible, sous la forme d'un dossier unique compressé (format ZIP),
- Par voie électronique,
  - à l'adresse : [direction.recherche@centralelille.fr](mailto:direction.recherche@centralelille.fr),
  - avec obligatoirement en objet du mail l'intitulé suivant : « Prix doctorants\_humAln\_unirev3 »
  - **au plus tard le Mercredi 8 Janvier 2020 à 18h.**
- Les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite de réception ne seront pas considérés. Les documents fournis ne seront pas restitués.

## MODALITÉS DE SÉLECTION ET DE CLASSEMENT DES CANDIDATS

Entre la date de clôture du présent appel et la séance de vote, un jury composé de membres de l'Alliance humAln et de unirev3 sera organisé. Ce dernier sera amené à :

- opérer une première sélection parmi les candidatures (en particulier élimination des dossiers incomplets ou considérés comme hors sujet) pour retenir 8 candidats qui seront invités à réaliser un pitch au cours de la journée ;
- établir un premier classement indicatif sur la base du dossier présenté, en considérant notamment les points d'attention suivants :
  - o la qualité scientifique du dossier,
  - o l'originalité de la recherche (domaine, méthodes...)
  - o les liens avec la thématique de la journée
  - o l'aptitude à associer d'autres disciplines.

Les avis émis lors du jury ne remettent pas en cause la qualité scientifique des travaux de recherche menés.

Suite à cette pré-sélection, les 8 candidats retenus seront invités à présenter, chacun, un « **pitch en 180 secondes** », exposant leur travail de recherche, lors de la Journée scientifique « **Intelligence artificielle et Troisième révolution industrielle : vers une économie responsable** », le **28 janvier 2020**, à Villeneuve d'Ascq, à Centrale Lille.

A l'issue des pitches, deux classements parallèles seront réalisés :

- un classement par le jury, sur la base des dossiers examinés lors de la réunion antérieure et prenant en compte l'appréciation des prestations orales effectuées ;
- un classement du public, réalisé par le public uniquement à partir des prestations orales.

## PRIX ET REMISE DES PRIX

**Quatre prix sont prévus : deux Prix du Jury (1000 € pour le premier classé et 500 € pour le second) et deux Prix du Public (également de 1000 € et de 500 € respectivement)<sup>4</sup>.**

La remise des Prix se déroulera lors de la même manifestation du 28 janvier 2020.

## ACTIONS DE COMMUNICATION

En participant au concours, les candidats consentent à la publication de leur nom, des données relatives à leur travail de recherche, à l'occasion d'actions de communication, en particulier internes à humAln. Ces actions ne pourront donner lieu à une rémunération ou à un quelconque avantage au profit des lauréats.

---

<sup>4</sup> Dans l'hypothèse où le jury et le public classeraient premier le(la) même candidat(e), celui(elle)-ci se verrait décerner le Premier Prix du Jury et le(la) deuxième du classement du public obtiendrait le Premier Prix du Public, tandis que le(la) deuxième du classement du jury aurait le Second Prix du Jury et le(la) troisième du classement du public aurait le Second Prix du Public. Un principe identique serait appliqué en cas de vote équivalent en deuxième rang, voire troisième rang.